



**COMMUNE DE COMMER**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025**

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL DE REUNION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA  
MAYENNE

<b>Conseillers en exercice</b> 14 <b>Conseillers présents</b> 12 <b>Quorum</b> 8	L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.
<b>Affiché le :</b> 22/09/2025	

**Présents** : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET, Coralie GERAULT et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON et Stéphane MANCEAU.

**Absents excusés** : Denis MARCHAND donnant pouvoir de vote à Aurore BIBRON, Loïc JORRE.

**Secrétaire de séance** : Aline LEBRETON

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2025
2. Travaux salle polyvalente
3. Subvention comité des fêtes
4. Devis travaux bâtiments communaux
5. Assainissement : investissements
6. Questions diverses

### **1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2025**

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2025.**

### **2- Validation ajout sujet à l'ordre du jour**

Mickaël DELAHAYE, Maire, demande au conseil municipal s'il est favorable à l'ajout du sujet suivant à l'ordre du jour : Cession salon de coiffure suite au crédit-bail

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide l'ajout du sujet à l'ordre du jour.**

### **3- Travaux salle polyvalente**

Benjamin JENNESSON, conseiller délégué, présente au conseil municipal les devis pour l'achat d'ustensiles de cuisine.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société Groupe Comptoir Bretagne pour un montant total de 451,11€ H.T.**

Benjamin JENNESSON, conseiller délégué, informe le conseil municipal que le démoussage du bâtiment à côté de la salle polyvalente a bien fonctionné. Il est question de remplacer la couleur verte de la façade.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le fait de repeindre la façade verte d'une autre couleur et mandate Monsieur le Maire pour retenir la société suite aux devis initialement réalisés qui restent à affiner.**

### **4- Subvention Comité des fêtes**

Damien Couilleaux, conseiller municipal délégué et Mickael Delahaye, Maire, informent le conseil municipal qu'ils ont rencontré les membres du Comité des fêtes pour une demande de subvention en lien avec la prochaine fête communale.

Pour relancer la fête communale, l'association doit avancer des fonds pour financer la manifestation et sollicite une subvention.

Mickael Delahaye, Maire, précise que dans le cadre de cette reprise et en lien avec la programmation de l'événement, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 200€ à titre exceptionnel pour cette année, un montant supérieur à ce qui était réalisé précédemment.

**Le conseil municipal valide, à la majorité à main levée avec 3 abstentions, le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 200€ au Comité des Fêtes de Commer.**

## 5- Devis travaux bâtiments communaux

Sujet reporté à un prochain conseil municipal.

## 6- Assainissement : Investissement

Christelle Beaudouin, adjointe au Maire, présente au conseil municipal les devis pour des travaux d'investissement au niveau du poste de relèvement de la salle des lilas et de la station des filtres plantés de roseaux.

Au niveau de la station filtres plantés de roseaux, la station est équipée d'un système de télésurveillance qui fonctionne avec le réseau cuivre (ligne RTC). A l'annonce de la fin du réseau cuivre en téléphonie, il est nécessaire de remplacer cet équipement conformément aux conclusions du schéma directeur du réseau d'assainissement réalisé en 2022-2023. Trois entreprises ont été consultées pour ses travaux :

- Feljas et Masson ..... 6 310€ HT
- STGS ..... 6 530€ HT
- Jousse..... 6 550€ HT

Christelle Beaudouin précise que le système d'automatisme qui gère l'alternance d'alimentation des lits sur la station (système ZELIO) a l'âge de la station (date de 2007). La société Feljas et Masson a proposé de supprimer cet élément et de programmer cet automatisme sur le nouvel équipement de télégestion, et d'héberger les données par l'entreprise Feljas et Masson pour éviter l'achat de la licence adéquate. Cela fait évoluer le devis de 6 310€ à 7 940€ pour une enveloppe budgétaire initiale fixée à 10 000€.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société Feljas et Masson pour un montant de 7 940€ HT.**

Christelle Beaudouin, adjointe au Maire, présente au conseil municipal les devis pour l'achat d'une pompe (qui date de 2007) pour le poste de relèvement de la salle des lilas :

- Feljas et Masson ..... 4 220€ HT
- STGS ..... 4 893€ HT

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société Feljas et Masson pour un montant de 4 220€ HT.**

Christelle Beaudouin, adjointe au Maire, propose de contrôler les armoires électriques par un organisme habilité après tous les travaux. Elle présente au conseil municipal les devis pour le contrôle des armoires électriques pour le poste de relèvement de la salle des lilas et de la station des filtres plantés de roseaux :

- Apave : 240€ HT
- Socotec : 305€ HT

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de l'Apave pour un montant de 240€ HT.**

## 7- Cession crédit-bail salon de coiffure

Mickaël DELAHAYE, Maire, explique au conseil municipal que le crédit-bail du salon de coiffure arrive à échéance en septembre prochain. Comme le prévoyait l'acte initial, Mme Chamaret opte pour le choix d'acquérir le bien et devra s'acquitter de la valeur résiduelle de 7 977€ pour acquérir le bien conformément à l'acte mis en place initialement.

Le rendez-vous chez le notaire est fixé en septembre prochain.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide la procédure de vente et les conditions de fin de bail avec le résiduel de paiement de 7 977€ pour une opération prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2025.**

## 8- Questions diverses

### ❖ *Ancien matériel de la salle des lilas.*

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal qu'un administré s'est manifesté pour acquérir le piano de cuisson de la salle des lilas pour un montant de 150€.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de ne pas donner suite à cette offre et de prendre le temps d'étudier la revente du matériel de la salle des lilas en lien avec les projets qui pourraient y être proposés.**

### ❖ *Salle polyvalente*

L'inauguration aura lieu le samedi 6 septembre 2025 à 9h30 et le forum des associations pourrait avoir lieu l'après-midi à partir de 15h si les associations souhaitent y participer. Un café d'accueil pour les nouveaux habitants sera aussi organisé à cet effet.

Les agents communaux, l'équipe municipale et les associations (membres des bureaux) seront conviés le lundi 25 août à 18h30 pour une visite en avant-première de cet équipement (sous réserve du passage préalable de la commission de sécurité).

### ❖ *Prochaines dates prévisionnelles des conseils municipaux*

- Jeudi 28 août
- Jeudi 18 septembre
- Jeudi 16 octobre
- Jeudi 13 novembre
- Jeudi 11 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50.

*Vu, la secrétaire de séance,*  
**Aline LEBRETON**



*Vu, le Maire,*  
**Mickaël DELAHAYE**

